

Compte-rendu

Rencontre des directrices	
Date lieu	10 septembre 2015, Jurasaal, Soleure
Personnes présentes	Selon feuille de présence jointe
Personnes excusées	Käthi Frank Association régionale Winterthour Renata Franciello Association régionale Suisse orientale
Début de la réunion	09h37
Fin de la réunion	15h21
Auteure	Beatrix Huguenin Brunner

Ordre du jour

- 1 Mot de bienvenue

- 2 Compte-rendu du 11 septembre 2013

- 3 Présentation nouveau directeur / nouvelle assistante

- 3 Actualités du bureau / CC / politique sociale, etc.

- 4 Informations provenant des associations régionales

- 5 Thème: l'avenir de l'association Cerebral et de ses associations régionales: discussion

- 6 Communication:
- Corporate Design Manual
- 2016

- 7 Prestations de services & projets:
- Avenir du séminaire encadrement des parents
- Avenir du congrès pour parents
- Évaluation des besoins PPA - financement

8. Présentation www.salidu, saluttoj, ciaotu

9. Divers:
Date de la prochaine rencontre

1. Mot de bienvenue

Konrad Stokar souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes à la rencontre des directeurs/trices de ce jour. Il est heureux de faire la connaissance de tous les participants. L'ordre du jour est approuvé par l'ensemble des personnes présentes. Tous les participants se présentent brièvement.

2. Compte-rendu du 11 septembre 2013

Le compte-rendu est approuvé en remerciant sa rédactrice.

3. Présentation nouveau directeur / nouvelle assistante Actualités du bureau / CC / politique sociale, etc.

- Konrad Stokar présente Beatrix Huguenin. Edith Loosli présente Konrad Stokar dans une interview.
- Konrad Stokar explique quelques sujets d'actualité au sein du bureau: p.ex. la révision des statuts, les brochures, etc. Il aborde aussi les changements engendrés par le nouveau contrat avec l'OFAS. Le plan comptable est disponible en version allemande et française sur extranet. Il est accessible à tous. Le paiement du deuxième acompte sera viré dans les prochains jours.

Jeannette Frei voudrait savoir si le décompte final concerne la période entière. Jusqu'à présent, des questions restées sans réponse ont été traînées, il faudrait corriger cela. Ils ont besoin de l'argent en octobre. Comment seront gérés les décomptes finaux? Ils souhaitent un relevé clair. **Konrad Stokar** pense que ce point sera clarifié.

Bruno Perroud: Comme ils ne connaissent pas chaque point, ils ne peuvent pas non plus signer de mandat. Ils ont besoin d'une clarification. Cela les met devant une grosse difficulté. Le financement n'est pas clair, il faut régler cela maintenant. Dans leur travail quotidien, ils mettent le programme en application, mais l'année 2016 sera aussi impactée. Ce manque de clarté leur fait perdre trop de temps et ils ne peuvent pas planifier correctement. En Romandie, on a décidé de convenir d'une rencontre avec l'OFAS pour clarifier ce qui peut être fait ou non.

Marcel Kaiser fait remarquer qu'il s'agit là d'un sujet pour le groupe de travail. Nous sommes à présent plus libres dans l'offre des prestations. Nous avons, dans le contrat de prestations, un montant défini que nous allons recevoir pour la prochaine période. Le décompte se fera selon les prestations que nous devons fournir à la fin de la période contractuelle. Les prestations que nous ne touchons pas sont versées dans un fonds utilisable au cours de l'année suivante. Mais tout cela sera encore une fois travaillé, expliqué et consigné au niveau du groupe de travail. L'objectif du groupe de travail est que nous sachions à la fin de l'année comment se fait le décompte. Le décompte pour l'année 2014 sera établi selon les anciens critères. Le plan comptable de l'OFAS doit être repris avec tous les critères qu'ils déterminent. L'OFAS a l'intention de procéder à une comparaison transversale des chiffres.

Sabine Dollinger: Si nous devons tenir notre comptabilité avec ces comptes à partir de 2016, nous avons besoin de ces indications au plus tard au mois d'octobre afin d'avoir suffisamment de temps pour nous préparer et effectuer les ajustements nécessaires.

- **Konrad Stokar** informe de la rencontre avec les directeurs/trices de Romandie. On y a discuté des sujets du contrat de prestation et du sous-contrat. Il est alors devenu clair qu'il faut continuer le groupe de travail. La révision des statuts était également discutée et il y aura aussi un groupe de travail à ce sujet. La visite au Valais était pour lui très informative. Il accorde beaucoup d'importance au contact personnel avec les directeurs/trices. **Marcel Kaiser** ajoute que l'ensemble des documents pertinents est discuté au sein du groupe de travail statuts. (idée directrice, etc.)
- Le référendum LPMA a été lancé. **Konrad Stokar** demande à tous de soutenir la collecte de signatures. La liste des signatures est aussi présente en version électronique sur notre page d'accueil.
- Intégration Handicap s'est reconstitué. À partir de 2016, l'association s'appelle

Inclusion Handicap. Il y a eu un document de stratégie en consultation. L'association y a participé. En raison de notre proposition, le document a été complété par l'ajout disant qu'ils s'engagent à employer eux-mêmes plus de personnes en situation de handicap.

- SOPOKO: Rolf Schuler a été élu comme nouveau président. D'autres membres sont les bienvenus. Il manque des représentants de la Romandie et des parents. Bruno Perroud souhaite plus de renseignements concernant cette commission.
- Les personnes en situation de handicap sont éligibles. Le 8 septembre 2015, a eu lieu sur la Place fédérale une manifestation à ce sujet organisée par Agile et Procap avec environ 100 participants.
- Assemblée des délégués du 24 octobre 2015: Les documents vont suivre dans les prochains jours. Comme nous avons des élections, c'est une assemblée importante. **Bruno Perroud** voudrait savoir s'il y a d'autres candidats pour le conseil d'administration ou la présidence. **Konrad Stokar** explique que, jusqu'à présent, il y a 2 candidatures à la présidence.
- Le 27 et 28 novembre 2015, aura lieu le salon "Swiss Handicap" à Lucerne. Nous tiendrons un stand en collaboration avec l'association Suisse centrale et nous serons heureux d'y accueillir de nombreux visiteurs et visiteuses.

4. Informations provenant des associations régionales

- AR AG: Après une pause d'un an, Silvia Bässler reprendra son activité à partir du 1^{er} octobre 2015.
- AR ZG: Silvia Weise: Ils proposent des vacances actives et des vacances au calme. Le nombre de participants aux vacances au calme est en baisse. Y-a-t-il une possibilité de se joindre quelque part? Est-ce que quelqu'un a des capacités libres pour des participants atteints d'un handicap grave pour les vacances d'été? Veuillez leur adresser vos retours. Pour Silvia Bässler se pose la question de savoir s'il est possible d'organiser dans le canton d'Argovie les vacances du canton de Zoug, permettant à leurs membres de partir en vacances ensemble? Et ceci parce qu'il y a trop peu d'offres dans le canton d'Argovie. Brigitte Jakob se joint également à cette demande. Nous avons supprimé les vacances suisses car la demande était trop faible. Par année, nous recevons environ 4-5 demandes de personnes intéressées par des vacances. Serait-il possible de transmettre ces demandes aussi au canton de Zoug? Jeannette Frei fait savoir que ses vacances sont toujours surbookées. Elle voudrait voir l'histoire du paysage des vacances ensemble. Aussi en vue du contrat de prestations. Franziska Leimer informe que, dans le canton de Soleure aussi, ils sont toujours surbookés. C'est une activité déficitaire, ils ont entièrement épuisé le contrat de prestations. C'est pourquoi ils ne peuvent pas emmener d'autres personnes qui ne sont pas membres chez eux. **Marcel Kaiser**: La structure quantitative existante sera ajustée en conséquence, elle doit devenir plus flexible. Nous devons déclarer l'ensemble des prestations pour toute la Suisse auprès de l'OFAS. L'OFAS ne s'intéresse pas aux mutations d'une année à l'autre. Nous devons simplement déclarer cela correctement. Cet aspect est également discuté au sein du groupe de travail afin de pouvoir établir un décompte pour la Suisse entière des prestations fournies. Il y a aussi des discussions intenses en cours avec insieme afin de pouvoir trouver, ici aussi, une solution transversale commune. Pour eux, il est clair que l'OFAS subventionne des vacances et que l'organisateur est, en principe, sans importance. Pour Jeannette Frei, ceci est un bon exemple pour illustrer la situation globale. En tant qu'association régionale, vous travaillez à la base en étant très proche des besoins des membres qui sont néanmoins différents d'une région à l'autre. Une mission de l'organisation faïtière à présent serait de déterminer ce que nous allons

proposer et comment nous allons évoluer. Dans ce domaine, une collaboration interrégionale serait souhaitable. De manière générale, il faut améliorer l'échange et la collaboration. Véronique Piatti Bretton s'étonne que cela pose des problèmes.

Ils ont chez eux 9 % de membres atteints d'un handicap grave. Ils se sont spécialisés dans cela. Les membres plus autonomes partent en vacances avec d'autres organisations. Bruno Perroud: Au Valais, nous avons le même nombre de personnes en situation de polyhandicap. Nous avons un encadrement 1:1. Ils ont assez de bénévoles, en partie spécialisés. Il aimerait bien accueillir plus de personnes, mais a besoin de savoir au préalable qui prendra en charge le financement. Il faut clarifier au niveau des statuts si nous comptons satisfaire le besoin de l'OFAS ou être là pour nos membres.

- AR Glaris: Ils sont très fortement occupés par le sujet de l'habitation. Ils prévoient la création d'un foyer dans lequel les personnes habitent en autonomie tout en étant encadrés. Les clarifications de ce projet sont en cours. Ils ont un comité directeur qui suit cette activité de manière intensive. Maya Allemann pense qu'il est possible de réaliser ce projet. Jeannette Frei ajoute qu'il existe à Zurich un projet dans lequel la fondation Cerebral s'est engagée en collaboration. Ils ont pu louer cinq appartements qu'ils sous-louent dans une résidence ayant une situation centrale. La condition pour un loyer réduit était que chaque appartement héberge au moins une personne en situation de handicap. Ils ont fondé une association afin de pouvoir réaliser ce projet. Les personnes en situation de handicap ont le droit d'habiter de manière autonome avec une assistance. Ils n'ont cependant pas appris cela. La PPA est alors un instrument pouvant aider à soutenir ces personnes. Ici aussi, l'échange interrégional serait très important. Bruno Perroud aimerait savoir comment fonctionne le financement. Jeannette: Cela diffère, ils ont des inscriptions de personnes ayant vécu dans des institutions, qui vivent du budget d'assistance et y vivent alors avec l'assistant. Mais cela ne suffit pas pour tous. Ils essaient à présent d'engager une assistance pour plusieurs personnes. Sabina Dollinger: Ils ont un bien immobilier à Bâle qu'ils ont créé dans une convention de prestation ensemble avec le canton. Ainsi, le financement est aussi garanti. Ils peuvent accueillir des personnes venant de la Suisse entière. Les contributions d'assistance ne suffisent pas à couvrir les loyers, c'est pourquoi il est réalisé sous forme de lieu d'habitation. Ils veulent proposer à ces personnes une formation d'habitation. Ils gèrent le projet au nom de l'association Cerebral Bâle.
- Edith Loosli salue le souhait d'un renforcement des échanges. Il y a, bien entendu, la possibilité de faire passer les demandes via l'organisation faîtière. Nous pouvons répartir les informations et apporter du soutien. L'échange est important, mais il doit arriver au bon moment. Et si l'on procédait à une planification coordonnée?
- Sabina Dollinger: Laviva de Procap? Ils se sont activés à Bâle avec des discothèques pour jeunes personnes en situation de handicap, quelqu'un les connaît?
- Bruno Perroud: Ils poursuivent le but de gérer une maison des associations et de rapprocher ainsi tous les gens qui s'occupent de l'assistance aux personnes en situation de handicap mental et physique. Ceci en collaboration avec Procap, ce qui permettrait d'intégrer le canton. Ils obtiennent ainsi un soutien juridique et financier. Ainsi, ils sont en mesure d'avoir leur mot à dire au niveau des projets du canton, comme la construction des hôpitaux ou lors des révisions de lois importantes, telles la loi sur la pédagogie spécialisée en ce moment. Une collaboration active est très importante. L'organisation faîtière pourrait éventuellement aider et mettre à disposition une plateforme rendant public les informations en matière de changements de lois, etc.

5. Thème: l'avenir de l'association Cerebral et de ses associations régionales: discussion

Konrad Stokar: 6 questionnaires du sondage effectué ont été retournés. Nous présentons les différents apports ci-après.

- Le contact avec les personnes concernées et leurs parents, ainsi que les offres correspondantes étaient une chance importante. Une collaboration renforcée est demandée. Un comité directeur engagé et des collaborateurs qualifiés sont demandés. Un autre sujet est l'ancrage régional. Y-a-t-il d'autres sujets?
- Les défis résident dans la diminution du nombre de membres, dans la baisse de la notoriété, les problèmes de relève dans les comités directeurs, la pression de la part de l'OFAS à faire des économies, les rapports avec la fondation, la détermination de la position entre l'association de parents et l'aide à soi-même, la création d'alliances. Véronique Piatti Bretton ajoute le financement des prestations.
- Missions des associations régionales: favoriser les échanges, répartir les tâches, service de relève, contacts aux parents, sécuriser les sources de financement, campagnes de sensibilisation. Bruno Perroud: Ici aussi, se pose la question de l'argent. Il y a beaucoup de demandes mais pas assez d'argent. Il faut améliorer les rapports entre la fondation et l'association. Quand ils déposent une demande, on leur répond qu'il faut demander à l'organisation faîtière. En raison du manque de moyens financiers, ils ne peuvent plus fournir les prestations. Il réfléchit à entamer de nouvelles négociations avec la fondation. Sabine Dollinger est allée sur le marché des dons sans demander la fondation. La fondation l'a contactée en lui indiquant qu'il y a un formulaire pour cela. On lui a également fait savoir que l'on a le droit d'aller sur le marché des dons pour des projets clairs, ce que nous n'avons pas le droit de faire ce sont p.ex. les mailings. Marcel Kaiser: L'opinion que nous n'avons pas le droit de collecter des fonds est fautive. Nous avons le droit de collecter de l'argent au niveau de la région. Ici, il faut plus d'informations. Dans ce contexte, Konrad Stokar fait référence à la fondation Roger-Kessler. L'organisation faîtière travaille en étroite collaboration avec cette fondation. Cette adresse pourrait aussi être intéressante pour d'autres projets. Maya Allemann: Ils envoient des courriers aux adultes concernés vivant en institution pour les informer de certaines offres de loisirs. Ainsi, au mois de juin p.ex., 40-50 personnes ont assisté au concert d'Andi Borg. Marcel Kaiser signale que nous avons toujours la possibilité d'intégrer de nouvelles offres. Mais il faut les financer avec le montant disponible. Nous n'aurons pas d'argent supplémentaire. Maya Allemann compense p.ex. les vacances avec les offres de loisirs, à savoir qu'ils peuvent proposer plus d'offres de loisirs s'ils ont besoin de moins d'argent pour les vacances. Marcel Kaiser suggère l'idée de créer un tableau regroupant toutes les offres et les critères. Il compte présenter ce tableau à l'OFAS. Maya Allemann ajoute qu'ils proposent des vacances à la ferme qui ne sont pas incluses dans ce contrat non plus. Pour les vacances d'automne à la ferme, il lui reste encore des places libres pour des enfants. La ferme est accessible en fauteuil. Jeannette Frei était en contact avec Monsieur Harr. Il l'a éconduite au motif qu'il y a de moins en moins de membres et qu'il n'y a pas de besoins. Nous devons lui montrer tout ce que nous faisons.
- Chances pour l'organisation faîtière: organisation active dans toute la Suisse, au cours d'une nouvelle phase de nouveau départ dans la politique en matière de handicap. Le changement au niveau de la direction et du CC peut être une chance. Équipe motivée et compétente à Soleure.
- Défis pour l'organisation faîtière: position pouvant être développée. Entretien des rapports entre nous, avec les autres associations et avec la scène politique. Le renforcement et le soutien aux associations régionales. Le processus de changement immobilise des ressources et nécessite du temps. Jeannette Frei se

demande si les compétences en matière de gestion des collaborateurs de l'organisation faïtière sont suffisantes pour les tâches à accomplir. Elle n'est pas rassurée dans ce domaine car ils ont déjà dû corriger des décomptes par le passé.

- Missions/besoins vis à vis de l'organisation faïtière: assurer le financement, transparence financière concernant l'activité de l'organisation faïtière, rôle plus actif dans les sujets nationaux, base de données commune (aussi pour les offres), documents de controlling vérifiés, soutien pour les sujets d'ordre régional. Bruno Perroud: Dans les différents cantons, il y a aussi des changements de lois. Le rôle de l'organisation faïtière se situe sur le plan fédéral. Mais il y a des sujets nationaux dont l'association faïtière doit être au courant, p.ex. en cas de modification au niveau scolaire, en ce qui concerne le travail ou l'encadrement des personnes âgées. Ici, elle attend des informations. Silvia Weise: favoriser la collaboration avec insieme et utiliser des ressources. Une coopération étroite avec insieme est aussi très importante pour Konrad Stokar. Une rencontre prévue a été reportée à cause des changements à venir au niveau du comité central. Il existe aussi la coopération avec Procap. Bruno Perroud: La section Fragile a cherché une coopération, quels contacts y-a-t-il entre l'organisation faïtière et Fragile? Brigitte Jakob: Il y a des échanges réguliers. Il s'agit d'un partenaire intéressant. Edith Loosli: Avec l'organisation faïtière IH, il y des rencontres de tous les responsables de la communication plusieurs fois dans l'année. Maya Allemann: Ils entretiennent des échanges réguliers annuels avec toutes les organisations pour personnes en situation de handicap. Silvia Bässler: Le modèle d'assistance est la chance pour les personnes concernées et il faut le favoriser et aussi l'utiliser. Serait-il possible de proposer un cours pour les assistants? L'organisation faïtière pourrait-elle organiser cela et ensuite le structurer comme un "pôle d'assistance"? Marcel Kaiser: Comme les exigences vis à vis de ces personnes d'assistance sont trop élevées, nous ne pouvons pas organiser cette formation à partir de l'organisation faïtière. Sabine Dollinger a vécu des expériences différentes. Konrad Stokar raconte ses expériences avec des assistants. Un assistant ne doit pas forcément avoir une formation spécialisée ou supérieure. Les sujets autour de la planification personnelle de l'avenir sont très importants. Jeannette Frei: L'attitude fondamentale de l'assistance est extrêmement importante. Des réunions d'information à ce sujet pourraient être utiles. Brigitte Jakob pose la question du marché. Il serait possible de proposer ce type de cours chez Pro Infirmis. Jeannette Frei pourrait imaginer une plateforme (portail emploi), p.ex. en coopération avec la fondation Roger Kessler. Ce type de plateforme existe déjà. Bruno Perroud: Dans le canton du Valais, il existe une collaboration entre le canton et d'autres associations à ce sujet. Il y a un centre d'informations gratuit pour les familles cherchant de l'aide. Pour le soutien ou bien la formation de l'assistance, l'association régionale Cerebral propose une possibilité de formation. Ils ont des accords avec les écoles. La loi prévoit que les personnes concernées peuvent rester dans leur famille. Il suggère de rechercher la collaboration avec les hôpitaux pour obliger les infirmières à effectuer p.ex. des stages dans les soins aux personnes en situation de handicap. Une mission de l'organisation faïtière pourrait consister à déterminer un modèle aidant à améliorer la formation à l'assistance. Maya Allemann: Les contributions d'assistance ne sont dues qu'en habitant de manière autonome et non à la maison. L'encadrement ne doit être effectué par un membre de famille. Cela ne facilite pas les choses. Sabina Dollinger: Si l'on remplit les conditions pour la contribution d'assistance avant l'âge de 18 ans révolus, cette contribution continuera d'être financée aussi à l'âge adulte. Silvia Bässler pense que nous devons lâcher prise sur notre perfectionnisme, car nous nous mettons nous-mêmes des bâtons dans les roues à cause de cela. Konrad Stokar: C'est avec grand plaisir qu'il se tient à disposition pour les questions en matière d'assistance, sa femme serait aussi prête à se tenir

à disposition. Bruno Perroud suggère de s'accorder sur des actions concrètes, voire de prendre des décisions définitives à la fin de la réunion. Marcel Kaiser exprime ses remerciements pour les explications. Il est important que des personnes des régions se proposent pour travailler sur ces sujets. Il mentionne le groupe de travail sous-contrat et aussi le groupe de travail révision des statuts pour lesquels on cherche des membres issus des comités directeurs. Véronique Piatti Bretton suggère de déclarer, à la fin de la réunion, les sujets de la journée et que l'organisation faïtière procède à la mise en place des groupes de travail. Konrad Stokar résume: Il s'agit de groupes de travail pour les vacances (coordination / offres), le soutien juridique, l'assistance (politique sociale), la participation à la politique régionale, la communication. L'organisation faïtière se charge d'organiser le groupe de travail vacances. Nous devrions également créer un groupe de travail concernant l'assistance. Comme cette thématique concerne la Suisse entière, il y faudrait un juriste ayant des connaissances en matière de droit des assurances sociales, voire entretenir la coopération avec Intégration Handicap. Marcel Kaiser: Nous devons définir un contrôle d'efficacité avec une prochaine rencontre de la direction. Jeannette Frei suggère de publier les résultats des groupes de travail dans le CerInfo. Konrad Stokar propose d'informer des résultats des groupes de travail lors de la prochaine rencontre de la direction et en cours d'année via le CerInfo.

6. Communication

- Corporate Design Manual

Edith Loosli informe du Corporate Design et du travail de l'organisation faïtière concernant la communication. Elle distribue à tous le CD-Manual. Les modèles servent de boîte à outils. Un grand merci à Susanne Starke de l'association régionale Soleure. Elle a aidé à élaborer le CD-Manual. On fera parvenir les modèles aux associations régionales. Une présentation homogène renforce chaque association régionale, mais aussi l'ensemble de l'association Cerebral. Nous disposons aussi de Roll-Ups, Give-aways, etc.

- 2016

Magazine: Nous avons lancé un sondage en demandant des actualités brèves des régions. Pour des raisons de ressources, les associations régionales sont plutôt contre. Il y a cependant une demande concernant un groupe de travail en matière de communication à travers toutes les associations régionales. Une date souhaitée par Edith Loosli serait le mois de novembre. Elle aimerait avoir dans ce groupe les AR VS, SO, BS. Jeannette Frei aimerait savoir ce que souhaitent les membres. Il faudrait clarifier cela de manière générale. Sabina Dollinger pense qu'il est possible sans problème de supprimer le magazine. Il faut vérifier si des frais de déplacement plus des jetons de présence seront payés pour la participation aux groupes de travail. Maya Allemann propose d'organiser des ateliers lors d'une rencontre de la direction. Marcel Kaiser fait remarquer que ce groupe de travail existe avec le sous-contrat et qu'il est possible d'aborder ce sujet dans ce cadre. Sabina Dollinger propose de résumer nos manières d'informer les membres (voies de communication) et de voir comment cela peut être intégré dans l'art. 74. Edith Loosli va lancer un nouveau sondage dont elle transmettra les retours au GT sous-contrats. Il sera alors possible de publier les résultats.

- Avenir de la page internet

Pour des raisons de sécurité, il est nécessaire d'actualiser le logiciel de la page d'accueil. C'est pourquoi nous avons demandé et analysé des devis. Nos clarifications ont conduit à la conclusion que le mieux serait de recommencer dès le départ avec une nouvelle présentation sur internet. Edith Loosli souhaite que tout le monde ait achevé le changement vers le nouveau design en 2017. Une formation concernant la nouvelle

page internet est proposée. La page d'accueil est la carte de visite. Konrad Stokar: Un site internet actuel est d'une importance centrale pour les personnes en situation de handicap. Il faut regarder l'ensemble de l'environnement IT. Maya Allemann: Nous ne disposons pas de notre propre site internet et la question ne se pose pas non plus pour l'instant. Véronique Piatti Bretton souhaite plus d'informations car ils sont très actifs. Edith Loosli souligne que le processus d'évaluation n'est pas encore achevé. Nous allons donner des informations dès que nous en saurons plus. Elle part du principe qu'il s'agit "seulement" du déménagement des données et non d'une reconstruction. Pour l'instant, la refonte s'effectue au niveau de l'organisation faïtière et ensuite progressivement dans les associations régionales. Silvia Bässler voudrait savoir si Typo 3 sera alors vraiment sans barrières? Konrad Stokar considère l'accessibilité comme une priorité claire. Jeannette Frei: Il y a trop de possibilités d'accéder aux informations, avec l'organisation faïtière et les associations régionales. Il faut simplifier cela. Konrad Stokar est très reconnaissant pour les suggestions. Sabina Dollinger est d'accord pour une présentation identique, il faudrait toutefois avoir la possibilité de faire de petits ajustements dans les conventions régionales, p.ex. l'ajout du blason du canton.

- Divers

- Le CerInfo a aussi été envoyé sous forme de fichier Word.
- Edith Loosli filtre les newsletters des autres organisations et transmet les actualités les plus importantes.
- La brochure "Les troubles psychiques chez les personnes polyhandicapées" est disponible en allemand et français, elle peut être commandée ou téléchargée.
- Swiss Handicap le 27 + 28 novembre 2015. Chaque région reçoit deux entrées. Nous sommes présents au hall 4. Nous recevons un soutien de la région Suisse centrale.
- Il y a des bureaux spécialisés en "langage simple" à Bâle et Zurich. Le Flyer "nous nous présentons" ainsi que la brochure vacances 2016 sont traduits en langage simple. Il faut vérifier de plus près l'existence de prestations en "langage simple" en français.

7. Prestations de services & projets

- Avenir du séminaire encadrement des parents

Ces deux dernières années, le séminaire a connu une faible fréquentation. Nous comptons le maintenir quand même, mais en le renommant. Nous invitons à présent les personnes qui s'occupent des contacts aux parents. Il est aussi possible de venir à deux personnes. Le séminaire doit être ouvert aux autres associations de parents. Un regroupement avec le congrès pour parents n'a pas été maintenu.

- Avenir du congrès pour parents

Ces congrès ont également une fréquentation faible. C'est pourquoi ils n'ont lieu que tous les deux ans. L'événement est organisé en commun avec Vision Parents. Le prochain congrès aura pour thème les "grands-parents" d'enfants en situation de handicap.

- Évaluation des besoins PPA - financement

6 modératrices ont suivi la formation, dont Silvia Bässler. Nous pouvons servir d'intermédiaire quand aucune modératrice n'est connue. La demande correspondante est disponible sur notre page internet. Jeannette Frei: Il faut pousser tout cela un peu plus. Comment est-ce réglé du côté financier, qui doit payer la formation? Les questions des questionnaires sont dégradantes. Brigitte Jakob: Ce sont des modèles que nous devons remplir, on peut p.ex. joindre simplement une copie de la décision AI. Il faut rendre public l'utilité. Il va de soi qu'il est possible de la contacter pour discuter des éventuelles questions.

- CAPH Conférence des associations de parents d'enfants handicapés

Cette conférence était organisée par DOK avant, aujourd'hui c'est Intégration Handicap qui s'en charge.

8. Présentation www.salidu, saluttoi, ciaotu

Matyas Sagi-Kiss exprime sa gratitude d'être présent ici pour pouvoir présenter le projet salidu. Il explique ce qui a conduit à la création de la fondation Roger Kessler. Le but de la fondation est de faire plaisir aux personnes atteintes au niveau cérébral. Le site internet www.salidu.ch existe en allemand, français et italien. Il montre, à l'aide de son profil, la conception de la page et tout ce qu'il est possible de mettre en ligne. Bien entendu, il est aussi possible de communiquer en interne avec les autres membres. Dans l'agenda, on trouve les événements actuels. Il demande aux personnes présentes d'attirer l'attention des membres sur ce site internet. La page est surveillée de sorte qu'il est impossible de faire des entrées portant atteinte à la personnalité ou bien que celles-ci seront effacées. Silvia Weise voudrait savoir si la communication ne se fait qu'avec une seule personne? Matyas Sagi-Kiss le confirme. En tant qu'administrateur, il peut voir tous les textes, autrement, la communication n'est visible que pour la personne qui écrit et le destinataire.

En ce moment, ils sont en train d'élaborer des listes spécifiques comme les médecins ou physiothérapeutes. Ce type de liste pourrait éventuellement être utile à beaucoup de personnes. Vreni Egloff a demandé aux membres du comité de regarder la page. En retour, il y a eu la question pourquoi tant de vidéos sont en anglais. Les enfants / adolescents préfèrent aller sur Facebook. Matyas Sagi-Kiss: La communication sur Facebook est clairement plus simple. Tous les membres sont cordialement invités. Chantal Dünnenberger exprime sa gratitude pour le travail fourni, sachant que ce sont tous des bénévoles.

Matyas Sagi-Kiss se ferait un plaisir de présenter la page aussi aux associations régionales. Il lui faudrait juste un petit délai. La présentation serait gratuite. Ici ses coordonnées: info@salidu.ch, Wannerstrasse 20/2, 8045 Zurich
T 079 544 45 85.

Konrad Stokar remercie Matyas Sagi-Kiss d'être venu et pour son exposé.

9. Divers

Date de la prochaine rencontre
Jeudi, le 12 mai 2016

Konrad Stokar remercie tout le monde d'être venu. La réunion a été très instructive et intéressante pour lui. Il remercie son équipe pour le soutien fourni. Merci aux deux interprètes pour leur travail et à Matyas Sagi-Kiss pour son exposé. Il souhaite à tous un bel après-midi et un bon retour.

Pour le compte-rendu



Beatrix Huguenin Brunner

Soleure, le 11 septembre 2015